

TESTS SALIVAIRE

Par **MoaToukour** Posté le 20/01/2024 à 15h15

Bonjour,
J'ai une question concernant le traitement méthadone. Je voulais savoir s'il était détectable par les tests salivaires routiers. Et si oui, est-ce que l'ordonnance suffit à prouver sa bonne foi.
Sur ce même site, j'ai pu voir 2 réponses opposées...

1 RÉPONSE

Moderateur - 29/01/2024 à 09h35

Bonjour MoaToukour,

Non, la méthadone est exclue du dépistage routier. Normalement, les tests de dépistage faits au bord de la route ne la détectent pas.

Si toutefois vous avez un résultat positif à un test de dépistage routier sans avoir consommé d'autre drogue, alors demandez un prélèvement sanguin plutôt que le prélèvement salivaire. Le sang est le milieu le plus fiable pour faire les contre-expertises si elles étaient nécessaires. Parfois, ce sont des médicaments (autres que la méthadone) qui rendent positifs les tests aux opiacés (ou aux autres drogues dépistées). Avoir une prescription médicale pour justifier d'une prise de médicament est un élément de preuve qui oriente aussi le travail des experts pour la contre-expertise et qui permet, le cas échéant, de vous blanchir.

Cordialement,

le modérateur.
